



MESSAGE AUX ENTREPRISES DE LA MAISON DE REGION D'ALBI

Afin de respecter les règles de sécurité, la Maison de la Région à Albi n'accueille plus directement le public mais reste à votre écoute par téléphone au **05 61 39 69 81** et par mail à **maisonregion.albi@laregion.fr**.

La situation du Coronavirus et les mesures de confinement ordonnées par l'Etat peuvent mettre votre activité professionnelle en situation difficile.

À cette heure, l'ensemble des mesures destinées à amortir le choc économique ne sont pas encore connues.

En attendant elle tient à vous informer de plusieurs points :

- **Mise en place d'un numéro vert dédié aux entreprises : 0 800 31 31 01**
- **Pour la Formation et l'Emploi : 0 800 00 70 70**
- **Pour les Transports : 0 806 990 081**
- **Mise en place d'une plateforme Région pour recenser les producteurs et commerçants qui livrent à domicile : <https://solidarite-occitanie-alimentation.fr>**
- Si vous souhaitez partager avec l'équipe de la Maison de la Région à Albi des initiatives de solidarité et d'entraide autour de vous, n'hésitez pas à nous en faire part.
- Vous pouvez également découvrir toutes leurs informations sur leur page Facebook : **www.facebook.com/maisonregionalbi**



MESSAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

RECENSEMENT CELLULE CRISE COVID19

Dans le cadre de sa mission d'appui aux agriculteurs, la Chambre d'agriculture de l'Hérault met en place une cellule de crise "COVID_19" à destination des agriculteurs, pour répondre à tous les problèmes et questions relatifs à la gestion de votre entreprise agricole.

Ce questionnaire vous permet de faire remonter les difficultés rencontrées relatives à votre activité tant dans les travaux que dans la commercialisation ou vos relations avec vos partenaires et clients.

Afin d'évaluer l'ampleur du sinistre et son impact sur vos activités, il serait bon de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Plus d'informations sur le site Internet : <https://herault.chambre-agriculture.fr/pratique/donnees-personnelles/>

RECENSEZ VOUS DONC LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE !

- Merci de répondre à ce recensement en cliquant sur ce lien :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe44cXc14WI-y8c4SiEEyfahXDB-KJ5IME30uJ2RL-JNs-oVw/viewform?vc=0&c=0&w=1>

- Remplir le formulaire
- Une fois le questionnaire renseigné, appuyez sur ... « Envoyer » ... à la fin du questionnaire.
- Pour toute question vous pouvez joindre le numéro de la cellule de crise au 04 67 20 88 17

Contact : Le coordinateur de la Cellule de crise /<https://herault.chambre-agriculture.fr/>Renaud LACHENAL
Chargé de mission Foncier-Risques Pôle Agroenvironnement-Territoire
Chambre d'agriculture Hérault Maison des agriculteurs CS 10010 - Mas de Saporta 34875 LATTES Cedex :
04 67 20 88 58 / 06 27 63 28 00 : www.herault.chambre-agriculture.fr
<https://facebook.com/chambagriherault><https://twitter.com/chambagri34><https://youtube.com/channel/U CWhqmtrIR3DsXaTyNJVF1aw>
<https://herault.chambre-agriculture.fr/chambre-dagriculture/notre-offre-de-services/terralto-prestations/>

NOTE déplacement : l'agriculture est une activité dérogatoire qui est autorisée à se poursuivre avec les attestations de déplacement que vous devez avoir sur vous (chef d'exploitation ou salariés) lors de vos trajets domicile-travail ou de livraison.



MESSAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

Suite à l'annonce du Ministre de l'Agriculture, la Chambre d'agriculture de l'Hérault reçoit de nombreux appels de volontaires prêts à aider les agriculteurs confrontés à un manque de main d'œuvre pour les récoltes.

Peut-être êtes-vous également concernés ?

La Chambre d'agriculture de l'Hérault invite toutes les personnes qui proposent de venir travailler dans les exploitations agricoles à s'inscrire :

- sur le site <https://www.lagriculture-recrute.org>
- auprès de l'agence **pôle emploi de leur zone de résidence**
- vers le site de l'APECITA montpellier@apecita.com

Ces 3 organismes se mobilisent sur la situation et prennent le relais du recueil de candidatures.

Tél et courriels des services entreprises de pôle-emploi Hérault, bassin par bassin :

Bassin d'Agde : 04 67 01 03 51 / entreprise.agde@pole-emploi.net

Bassin de Béziers : 04 67 09 59 20 / entreprise.beziers.courondelle@pole-emploi.net

Bassin Clermont l'Hérault : 04 67 88 96 22 / entreprise.clermont.l.herault@pole-emploi.net

Bassin Lunel : 04 67 83 53 11 / entreprise.lunel@pole-emploi.net

Bassin Montpellier : 04 67 13 45 85 / entreprise.montpellier.mediterranee@pole-emploi.net

Bassin Pézenas : 04 67 98 35 32 / entreprise.pezenas@pole-emploi.net

Bassin Sète : 04 99 57 24 10 / entreprise.sete@pole-emploi.net

Contact Chambre d'agriculture de l'Hérault :

Hélène SUZOR, Chef du service Fruits et légumes, grandes cultures, PPAM et horticulture

04 67 20 88 34 / 06 27 72 26 17, suzor@herault.chambagri.fr

NOTE déplacement : l'agriculture est une activité dérogatoire qui est autorisée à se poursuivre avec les attestations de déplacement que vous devez avoir sur vous (chef d'exploitation ou salariés) lors de vos trajets domicile-travail ou de livraison.



COMMUNIQUE DE FAMILLES RURALES TARN

« Comme vous le savez certainement les soignants de toutes les institutions manquent cruellement de masques de protection, vu que les livraisons promises par l'état n'arrivent qu'au compte-gouttes et que les soignants qui sont en contact avec des publics non contaminés ne sont livrés qu'en dernier lieu. Mais il existe la possibilité de se coudre des masques lavables donc réutilisables, pour les familles et pour les soignants, qui pourraient être fabriqués par nous tous.

Je vous joins donc avec ce mail les tutos YouTube et le gabarit officiel donné par le CHU de Grenoble à diffuser aussi largement que possible.

J'ai pensé aux adhérents dans vos ateliers de Loisirs créatifs qui ont déjà le savoir-faire en matière de couture.

<https://www.youtube.com/watch?v=dHUzhSwFWUQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=mNbBBckLVFo>

Après confection vous pouvez en faire don aux différents EHPADS ou autres structures, le personnel vous remerciera.

Nous devons faire preuve de solidarité ! »

Contact :

[Anne ESTEVENY](mailto:anne.esteveny@gmail.com) Présidente Fédération Familles Rurales du Tarn 06 95 59 87 66 / anne.esteveny@gmail.com



Le mardi 7 avril à 14h00 il y aura une distribution au local des Restos du cœur de Lacaune. Ce message n'est valable que pour les bénéficiaires des restos du cœur identifiés bien avant la crise de COVID 19.

Personne d'autre ne doit venir à cette distribution, ce n'est pas une distribution gratuite pour tous ceux qui estimerait y avoir droit sans avoir été préalablement inscrits auprès de la Responsable des Restos du cœur de Lacaune.



Centre Local d'Information et de Coordination

INFO CLIC



L'équipe de RESOPALID 81 souhaite vous informer qu'elle se mobilise pour vous apporter un soutien dans cette situation exceptionnelle. Dans le contexte sanitaire actuel, l'activité de coordination et d'appui de RESOPALID 81 continue :

* La réponse téléphonique est maintenue au [05 67 72 01 20](tel:0567720120) ou par courriel resopalid81@orange.fr ;

* Le suivi des patients et la réponse aux professionnels se feront de façon plus intense par téléphone par les salariés du réseau ;

* Le suivi psychologique pour les patients et les professionnels pourra être mobilisé en fonction des ressources accessibles ;

* Une astreinte médicale est organisée au 07 [49 09 59 61](tel:49095961) (à partir du jeudi 26 mars).

Retrouvez prochainement toutes ces informations sur le [site internet du Département dédié aux personnes âgées](#).

Contact :

Marie-Agnès GIZYCKI Cheffe du Service Accueil Information et Coordination
Service Accueil Information et Coordination Maison Départementale de l'Autonomie
Direction générale adjointe de la Solidarité Conseil départemental du Tarn
Tél : 05 63 36 21 30